



Région 06 - Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE 2022
À l'Hôtel Universel d'Alma

Le mercredi 13 avril 2022 à 10h45

Présences : 22 membres actifs et trois invités. Voir liste des présences (Annexe 1)

1. Ouverture de la réunion

Le 1^{er} vice-président, monsieur Steeve Ajmo, souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres pour leur présence. Il déclare l'assemblée ouverte à 10h45.

2. Avis de convocation et constatation du quorum

Une publication de l'avis de convocation a été faite sur les pages WEB provinciale et régionale, ainsi que dans la revue *Reflets*. Le quorum est donc constitué des membres présents.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Lyne Émond, appuyé par monsieur Gilles Simard, et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Avis de convocation et constatation du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte rendu de l'assemblée du 14 avril 2021
5. Gestion financière
 - 5.1 : Dépôt des états financiers et bilan 2021-2022
 - 5.2 : Dépôt des prévisions budgétaires 2022-2023
6. Rapport de la présidence
7. Affaires nouvelles
8. Élection des membres du conseil régional
9. Prochaine assemblée régionale : date et lieu
10. Questions des membres
11. Levée de l'assemblée

Résolution ARA 2022 (01) – Adoptée à l’unanimité

4. Adoption du compte-rendu de l’assemblée régionale annuelle du 14 avril 2021

Considérant qu’une copie du compte-rendu de l’assemblée régionale annuelle tenu le 14-04-2021 a été transmise à chacun des membres via le site de l’AQRP, il est proposé par monsieur Donald Tremblay, appuyé de monsieur Sabin Gaudreault, et unanimement résolu que ce compte-rendu soit adopté tel que rédigé

Résolution ARA 2022 (02) – Adoptée à l’unanimité

5. Rapports financiers

5.1 Dépôts des états financiers et bilan 2021-2022

Le trésorier, monsieur Pierre Tremblay, fait la présentation et dépose les états financiers 2021-2022 ainsi que le bilan annuel au 31 mars 2022. L’année 2021-2022 se termine avec un déficit des revenus par rapport aux dépenses de 1 257,09\$. Le solde bancaire au 31 mars de l’exercice financier est de 1 593,54\$.

Suite aux explications fournies, il est proposé par madame Carolle Tremblay, appuyé de madame Réjeanne Dufour, et unanimement résolu d’accepter le dépôt des états financiers et du bilan annuel 2021-2022

Résolution ARA 2021 (03) – Adoptée à l’unanimité

5.2 Dépôts des prévisions budgétaires 2022-2023

M. Tremblay dépose et fait la présentation des prévisions budgétaires pour l’année 2022-2023. Il s’agit d’un budget équilibré des revenus et des dépenses pour un montant de 11 530,00 \$

Suite aux explications fournies, il est proposé par madame Viviane Tremblay, appuyé de monsieur Gilles Simard, et unanimement résolu d’accepter les prévisions budgétaires 2022-2023.

Résolution ARA 2021 (04) – Adoptée à l’unanimité

6. Rapport de la présidence

Le 1^{er} vice-président, monsieur Steeve Ajmo, fait la présentation du rapport annuel 2021-2022 où il est notamment question des impacts de la pandémie de Covid-19 sur l’ensemble des activités sectorielles ou régionales. Il remercie la direction provinciale et

les membres permanents de l'AQRP pour leur disponibilité et leur efficacité malgré les contraintes. Des remerciements sont aussi adressés aux membres du conseil régional pour leur implication.

Ce document est annexé au présent compte rendu (Annexe 3) et est disponible sur le site de l'AQRP, section Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais.

Il est proposé par monsieur Donald Tremblay, appuyé de madame Lyne Émond, et unanimement résolu de recevoir le rapport de la présidence et de remercier l'équipe pour le travail accompli durant cette période difficile.

Résolution ARA 2021 (05) – Adoptée à l'unanimité

7. Affaires nouvelles

Le conseil régional désire organiser une activité spéciale, en septembre prochain, pour fêter le 40^{ième} anniversaire de l'AQRP Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais. Probablement un souper au Camp musical de Métabetchouan. Les informations seront transmises par les voies habituelles.

La coalition pour la dignité des aînés tiendra au début de mai des États Généraux sur les conditions de vie des aînés.

Monsieur Jacques Hould membre du conseil en provenance de Dolbeau agira dorénavant à titre de responsable régional pour la revue Reflets. Il faudra s'adresser à ce dernier pour faire paraître un article dans la revue.

8. Élection des membres du conseil régional

Afin d'assurer le bon déroulement des élections au sein du conseil régional, et suite à une résolution du conseil régional, monsieur Sabin Gaudreault agit en tant que président d'élections. Si besoin est, des scrutateurs pourront être nommés pour le dépouillement des votes.

Le président d'élections explique la composition du conseil régional ainsi que la procédure d'élection.

Il rappelle que le conseil régional Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais est constitué de treize (13) membres et que cinq proviennent du secteur Alma, cinq du secteur Roberval-Chibougamau-Chapais et trois du secteur Dolbeau-Mistassini.

Monsieur le président d'élections informe l'assemblée que huit (8) postes du conseil sont en élection

Aux termes des élections dont le rapport est joint au présent compte-rendu (Annexe 2), le conseil régional pour l'année 2022-2023 est composé de 11 personnes qui sont les suivantes :

Pour le secteur d'Alma : M. Pierre Tremblay, M. Jean McNicoll, Mme. Huguette Boivin, Mme Suzanne Carrière et Mme Lyne Émond.

Pour le secteur Roberval : M. Steeve Ajmo, M. Jean Paul Gravel et Mme Florette Dion. Il reste deux postes à combler.

Pour le secteur Dolbeau : Mme Réjeanne Dufour, M. Jacques Hould et M. Michel Mailloux.

Des félicitations sont adressées aux membres élus et réélus.

9. Prochaine assemblée régionale; date et lieu

La prochaine assemblée régionale annuelle se tiendra à Dolbeau le 12 avril 2023. Le local reste à déterminer et les membres en seront informés via l'avis de convocation.

Résolution ARA 2021 (6) – Adoptée à l'unanimité

10. Questions des membres

Aucune question n'est posée par les membres.

11. Levée de l'assemblée

La levée de la rencontre est proposée par madame Lucie Harvey, secondée par madame Réjeanne Dufour à 11h 40.

Résolution ARA 2021 (7) – Adoptée à l'unanimité

Jean Mc Nicoll, secrétaire

Steeve Ajmo, 1^{er} vice-président